

Le saviez-vous ?: « Pendant la campagne électorale, les émissions du service public de la communication audiovisuelle sont mises à la disposition des partis et groupements politiques » (Art. L167-1 du code électoral).

Est-ce équitable pour les candidats hors partis politiques, qui n'y ont pas accès ?

Nous nous présentons de manière indépendante, nous payons nous-mêmes notre campagne, pour n'être redevables de personne.

- Pour des lois qui reflètent la volonté du peuple.
- Pour les libertés fondamentales, le RIC, le droit de faire ses propres choix pour sa santé, opposé aux pass inégalitaires.
- Pour valoriser notre identité et notre culture.
- Contre l'escalade dans le conflit en Ukraine et le transfert de notre souveraineté à l'UE et à l'OTAN.

J'habite à Pujaudran, je suis ingénieur, 45 ans, marié et père de famille. Je travaille dans l'aéronautique depuis une vingtaine d'années. Manager en entreprise, j'ai aussi été Trésorier et Président d'association à taille de PME. Mes valeurs sont le travail, nos libertés, notre identité, une répartition juste des richesses. Cinq années de brutalité gouvernementale, notamment les deux dernières, à entendre tout et son contraire, à subir des lois imposées par des cabinets de conseil étrangers et des comportements autocrates, supportés par des médias qui n'informent plus mais font de la « pédagogie »...c'est trop.

Je m'engage pour contribuer à retrouver une société qui permette à chacun de choisir sa vie, à nos enfants de grandir sereinement, sans environnement médiatique anxiogène, à refuser les politiques mondialistes qui détruisent l'environnement et nous rendent de surcroît coupables. Nous demandons à être traités comme citoyens, pas comme des enfants et nous devons conserver notre souveraineté, et notre économie industrielle et agricole.

Ce qu'on nous apprend à l'école :

À l'Assemblée Nationale

Les 577 députés français siègent à l'Assemblée Nationale, à Paris. Ils sont assis dans une salle en forme de demi-cercle appelé l'hémicycle.



Le député réfléchit

Le député participe souvent à des « commissions ». Ce sont des groupes de députés qui réfléchissent sur différents sujets précis.

Le député donne son avis

Le député participe aux sessions de l'Assemblée Nationale. Ce sont de grandes réunions où les députés votent les lois. Ils disent si oui ou non ils sont d'accord avec les textes proposés par les ministres ou les autres députés.

Il parle aux ministres

À l'Assemblée Nationale, le député contrôle les actions du gouvernement. Il peut poser des questions aux ministres.

Sur le territoire



Le député est une femme ou un homme élu(e) pour 5 ans. Quel que soit son métier, on peut devenir député.

Un représentant

Quand il est à l'Assemblée Nationale, le député représente sa circonscription. Il transmet les demandes des habitants.

À l'écoute

Un député passe une partie de la semaine dans sa circonscription, il y rencontre les habitants. Ensemble, ils discutent de ce qu'il faut améliorer (travail, environnement, loisirs...).

La réalité:

La réalité est bien loin de cette image pédagogique, non?

Enfermés dans les alliances politiques, bien des députés sont contraints de suivre la ligne de leur parti ou, pour la majorité, celle du gouvernement, des lobbies, des Directives Européennes, et d'un Président qui à la fin décide de tout. Redonner une majorité à E. Macron, c'est lui donner la possibilité de décider seul de toutes les lois. Car les 5 ans passés ont montré que les députés de la majorité votaient en cadence, alignés comme des robots. Et les rares qui ont protesté se sont vus écartés ou ont démissionné.

Quant à l'opposition... pour ma part j'ai été bien déçu, pas vous ? La véritable démocratie, **c'est le pouvoir du peuple dans la durée**, pas un chèque en blanc de 5 ans pour E. Macron ou un autre chef de parti ! Ne vous laissez pas abuser par le discours bien rodé, assené en boucle, du pays ingouvernable sans majorité. L'intelligence française est collective, pas Jupitérienne. Nul n'a le monopole des bonnes idées, nul ne détient LA vérité.

Il est temps de faire entrer à l'Assemblée des vrais représentants du peuple, qui ne sont pas des professionnels de la politique, non redevables, aptes à penser par eux-mêmes, à débattre, à proposer des voies alternatives, capables d'amener leurs opinions, leurs compétences industrielles et entrepreneuriales, de rompre avec la technocratie parisienne et le nivellement par le bas. Choisissez bien le Gersois qui va vous défendre à l'Assemblée. Car au-delà des promesses, il faut aussi avoir la possibilité réelle de faire entendre sa voix et pouvoir rester toujours libre de son vote.

Par souci écologique et économique vous trouverez notre bulletin directement dans votre bureau de vote. En cas de présence au second tour, nous ne referons pas de communication papier.